



PROGRAMME EUROPEEN « COMENIUS REGIO »

Accueil d'une délégation d'Argès en Savoie

Séminaire et visite d'étude sur
« les politiques jeunesse et la citoyenneté européenne »

Du 03 au 09 octobre 2011

COMPTE RENDU DES SEANCES DE TRAVAIL



Membres de la délégation :

- Conseil Départemental d'Argès : M. Florin Tecau, 1^{er} Vice-Président, M^{me} Roxana Stoenescu, Chef du bureau relations internationales, jeunesse, tourisme, M^{me} Nicoleta Vasile, Responsable du service budget et finances, M. Eduard Ciocnitu, Responsable du service communication, M. Adrian Tebeica, chargé de projets.
- Association Youth and Future : M. Marius Grecu, Animateur et M^{me} Luminita Grecu, Animatrice
- Ecole n°1 : M. Ion Miu, Directeur, M^{me} Viorela Coanda, Psychologue
- Ecole n°4 : M^{me} Olga Hutchinson, Professeur, M^{me} Cristina Tecau, Professeur
- Argès Solidaire : M. Emilian Dragnea, Président

Participants aux séances et ateliers :

- ♦ Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération :
 - Mme Isabelle Rivard
- ♦ Conseil général de la Savoie :
 - M. Albert Darvey, Conseiller général du canton du Châtelard
 - M. Guy Sevessand, Conseiller général du canton de Beaufort
 - Direction de l'Éducation, des Sports et de la Jeunesse (DESJ) : Mme Régine Bourgeois, Mme Danielle Dumaz, Mme Akima Mahiouz, M. Dimitri Fotiadi, Mme Sophie Lemaire, M. Djamel Boucheham
 - Service des Affaires Agricoles Européennes (SAAE) : Mme Corinne Drougard
- ♦ Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Président et Directrice
- ♦ Pays de Savoie solidaires :
 - M. Jean Fresso
 - Mme Magali Agosti
 - Mme Véronique Da Silva
 - Mme Marion Ducasse
 - Mme Mathilde Tagand
- ♦ Communauté de Communes du Cœur des Bauges
 - M. Paul Casiez, Président
 - M. Philippe Gamen, Vice-président, en charge des politiques jeunesse
- ♦ Association Les Amis des Bauges :
 - Mme Evelyne Niveaux, Présidente
 - M. Jean Debree, Vice-Président
 - M. Gilles Baillard, Directeur
 - Dorian, jeune

- ♦ Collège du Châtelard en Bauges :
 - M. Bruno Piccon, Principal
 - Mme Civard, Conseillère Pédagogique d'Education
 - Mme Volkeur, Professeur de lettres
 - Mme Vasseur, Animatrice de l'accompagnement éducatif
 - Rémi et Claire, élèves

- ♦ PNR des Bauges :
 - Mme Julie Higel, Chargée de mission éducation au territoire

- ♦ Communauté de Communes de la Combe de Savoie :
 - M. Jean-Jacques Mauris, Président
 - M. Etienne Pilard, Vice-Président, chargé de la jeunesse
 - M. Jean François Quesnel, Maire de St Jean de la Porte

- ♦ Association Cantonale d'Animation de la Combe de Savoie :
 - Mme Sylvie Bouvet, Présidente
 - Mme Marie Odile Melquiot, Vice-Présidente
 - M. John Bouvier, Directeur
 - Mme Aude Rousseau, Animatrice jeunesse
 - M. Thomas Comby, Animateur

- ♦ Collège de St Pierre d'Albigny :
 - M. Yves Fioretti, Principal
 - Mme Audrey Eple, Professeur de sciences physiques

- ♦ Communauté de Communes du Beaufortain :
 - M. Dominique Doix, Président
 - Mme Monique Gérard, Conseillère communautaire
 - M. Pierre Duc, Conseiller communautaire et conseiller pédagogique
 - Mme Annick Cressens, Maire de Beaufort

- ♦ Association d'animation du Beaufortain :
 - Mme Valérie Geslin, Coordinatrice jeunesse
 - Mme Brigitte Joguet, Présidente

- ♦ Collège de Beaufort sur Doron :
 - M. Christophe Vigneau, Principal
 - Mme Sabrina Dubus, Conseillère Pédagogique d'Education
 - Mme Laurence Patuel, Professeur de Lettres
 - Mme Laura Vasseur, Assistante d'éducation Animation
 - Hanna et Lou, élèves

Programme :

Fil conducteur de la semaine : L'accompagnement des jeunes dans leur projet ou dans leur parcours scolaire".

LUNDI 3 OCTOBRE : Accueil de la délégation

MARDI 4 OCTOBRE, MATIN : Séance de cadrage sur les politiques jeunesse

Lieu : salle de réunion du Village vacances "L'Eau Vive", Base de loisirs, à Lescheraines.

Objectifs :

- ♦ Mieux connaître l'organisation des politiques jeunesse en Savoie et en Argès
- ♦ Mieux connaître les structures existantes dans le domaine de la jeunesse et leur articulation
- ♦ Avoir un tour d'horizon de l'existant sur chaque territoire

Déroulement :

- ♦ 9h30 : Café d'accueil
- ♦ 9h45 : Accueil de la délégation et ouverture par Mme Régine Bourgeois
- ♦ 10h : Savoie – Argès : 15 années de coopération, par Roxana Stoenescu
- ♦ 10h15 : Présentation générale de la politique jeunesse en Savoie et en Argès et échange
Intervenants (30 minutes par département):
 - pour la Savoie : Dimitri Fotiadi sur les compétences jeunesse du Département, Sophie Lemaire sur les contrats cantonaux jeunesse, Djamel Boucheham sur l'accompagnement du Conseil Général Jeunes
 - pour Argès : Roxana Stoenescu et Marius Grecu
- ♦ 12h00 : Clôture de la présentation
- ♦ 12h30 : Repas au village vacances L'Eau Vive, Lescheraines

MARDI 4 OCTOBRE APRES-MIDI : Rencontre avec l'Association les Amis des Bauges et le Collège du Châtelard

Lieu : La Maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Le Châtelard

Objectifs : Echanger sur le rôle d'une association d'animation locale et sur les actions mises en œuvre en faveur des jeunes

Déroulement :

- ♦ 14h - 15h : Séance plénière, co-animée par Les Amis des Bauges et le Collège
 - Mot d'accueil par l'association Les Amis des Bauges et présentation des participants
 - Présentation de ce qu'est une association et de l'association Les Amis des Bauges – par Gilles Baillard, Directeur
- ♦ 15h - 16h30 : Travaux en 3 ateliers sur 3 expériences
 - Présentation des 3 expériences en plénière (5 minutes)
 - Répartition en 3 ateliers (2 à la Maison du Parc, 1 au collège) :
 - Présentation de l'expérience par le témoin (20 minutes) et questions de clarification (5 minutes)
 - Echange avec le groupe sur les intérêts, les difficultés, les points clés de réussite, les points de vigilance de ce projet (45 minutes)
 - Restitution en plénière à la Maison du Parc (15 minutes)

Présentation des 3 expériences pour les ateliers :

- Éducation des jeunes au territoire :mercredis nature (programme de sensibilisation hors scolaire) / partenariat avec le collège (exemple de la mare pédagogique) / création d'outils pédagogiques
Témoins : Julie Higel, Chargée de mission éducation au territoire du PNR et 1 jeune qui y a participé

Animation et prise de notes par Akima Mahiouz, DESJ

- Vria verte : activités sportives, découverte du patrimoine et de l'environnement

Témoins : Jean Debree, Vice-président des Amis des Bauges et 1 jeune qui y a participé

Animation et prise de notes par Mathilde Tagand, PSs

- L'accompagnement éducatif au sein du collège

Témoins : Bruno Piccon, Principal du collège des Bauges et Laura Vasseur, Assistante d'éducation

Animation et prise de notes par Corinne Drougard, SAAE

- ♦ 16h30 : Proposition de visite : la Maison Faune Flore
- ♦ 19h30 : Repas et soirée au village vacances L'Eau Vive. Animations par l'Ensemble polyphonique des Bauges.
- ♦ Hébergement au village vacances L'Eau Vive, Lescheraines

MERCREDI 5 OCTOBRE : Fin de la visite sur les Bauges et Rencontre avec l'Association cantonale d'animation de la Combe de Savoie et le Collège Les Frontailles

Lieu : Locaux de l'ACA de la Combe de Savoie, St-Pierre d'Albigny (adresse : Maison des Sociétés – Rue Jacques Marret)

Objectifs : Echanger sur les actions mises en œuvre en faveur des jeunes et sur le processus d'accompagnement des jeunes.

Déroulement :

- ♦ 9h - 10h : Visite du collège du Châtelard : Présentation des particularités du collège
- ♦ 10h30 : Départ pour la Combe de Savoie
- ♦ 11h - 12h : Séance plénière à l'ACA co-animée par John Bouvier et Yves Fioretti Frontailles
 - Mot d'accueil par la Présidente de l'Aca et présentation des participants
 - Présentation des missions de l'ACA, et plus particulièrement de la « mission jeunesse » : le point info jeunesse, l'accompagnement de projet jeune, les 3 projets jeunes (qui vont être présentés en atelier l'après-midi)
- ♦ 12h - 12h30 : Visite du Point Information Jeunesse (PIJ)
- ♦ 12h30 : Repas. S'il fait beau, pique-nique au bord du lac de Carouge ou restaurant à Cruet
- ♦ 14h30 - 16h30 : Travaux en 3 ateliers sur 3 expériences :
 - Répartition en 3 ateliers (2 à l'ACA, 1 au PIJ) (5 min)
 - Présentation de l'expérience par les témoins (30 minutes) et questions de clarification (5 min)
 - Echange avec le groupe sur les intérêts, les difficultés, les points clés de réussite, les points de vigilance de ce projet (65 minutes)
 - Restitution en plénière à l'ACA + apport du 4^{ème} projet (15 minutes)
- ♦ 16h30 : Proposition de visite : promenade sur les chemins de St-Jean de la Porte
- ♦ 18h30 : Apéritif convivial dans la cave coopérative de Cruet
- ♦ 19h30 : Repas traiteur dans la cave coopérative de Cruet

- ♦ Hébergement à l'hôtel de France, Chambéry

Présentation des 3 projets pour les ateliers :

Combe de Savoie-Banida: construction d'un dispensaire au Niger en 2007

Témoins : Thomas Comby, animateur

Animation et prise de notes par Mathilde Tagand, PSs

Exposition « 9 jeunes une planète », 2009

Témoins : Aude Rousseau, animatrice et Thomas et Maxime

Animation et prise de notes par Véronique Da Silva, PSs

Addict: des usages aux dégâts, 2011

Témoins : John Bouvier, Directeur de l'ACA et 1 jeune qui y a participé

Animation et prise de notes par Akima Mahoiuz, DESJ

Projet de voyage en Roumanie, 2012 : 3 jeunes

JEUDI 6 OCTOBRE MATIN : Participation à la Journée de rentrée des Professionnels Jeunesse des territoires

Lieu : Complexe sportif, Ugine (adresse : 12 Avenue Perrier de la Bâthie)

Objectifs : Echanger avec les coordonnateurs jeunesse sur leurs missions, leur travail en réseau sur les territoires et entre territoires, leurs relations avec le Conseil général

Déroulement :

- ♦ 9h : Accueil
- ♦ 9h30 : Lancement officiel de la journée
- ♦ 10h : Intervention sur "les ingrédients d'une politique jeunesse"
- ♦ 10h45 : Bilan des rendez-vous Jeunesse 2010/2011 : "Jeunes et écrans" - "Culture et jeunesse" - "Instance participative et Conseil Général Jeunes" - "Formation Relais Jeunes à Bignona".
- ♦ 11h15 : Ateliers par groupes :
 - Construire une dynamique territoriale entre les acteurs de terrain et les institutions
 - Accompagner un projet de jeunes : 4 groupes sur les thématiques suivantes : premiers départs en vacances, prévention-santé, projets de solidarité internationale, parcours personnel
- ♦ 12h45 : Repas à Ugine

JEUDI 6 OCTOBRE APRES-MIDI : Séance « projets pédagogiques »

Lieu : Locaux de l'ACA de la Combe de Savoie et du PIJ, St-Pierre d'Albigny (adresse : Maison des Sociétés – Rue Jacques Marret)

Objectifs : Construire les projets pédagogiques entre collègues et/ou associations pour 2011 et 2012

Déroulement :

- ♦ 14h30 à 16h30 : Séance de travail entre binômes partenaires :
 - Collège Les Frontailles - Ecole n°4 : projet Comenius avec l'Ecosse et la Suède sur la thématique de l'eau.
 - Collège Le Beaufortain - Ecole n°1 : échange épistolaire sur le thème de l'interculturalité, la lutte contre les discriminations

- Collège Plein air des Bauges – Association Les Amis des Bauges - Ecole n°1 : le développement durable
- Youth and Future - ACA de la Combe de Savoie : voyage de jeunes
- ♦ Repas à Chambéry avec Pierre Marie Charvoz, Vice-président délégué à la culture, à l'éducation, au sport, à la jeunesse et à l'animation
- ♦ Hébergement à l'hôtel de France, Chambéry

VENDREDI 7 OCTOBRE MATIN : Rencontre de l'Association d'animation du Beaufortain et du Collège Le Beaufortain

Lieu : Locaux de l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB), Beaufort sur Doron (adresse : place Roger Frison Roche)

Objectifs : Echanger sur les actions mises en œuvre en faveur des jeunes et sur le processus d'accompagnement des jeunes

Déroulement :

- ♦ 8h30 : Départ pour le Beaufortain
- ♦ 9h30 - 10h30 : Séance plénière co-animée par l'AAB et le collège du Beaufortain
 - Mot d'accueil et présentation des participants
 - Présentation de l'AAB et plus particulièrement de la « mission jeunesse » et de l'accompagnement de projet jeunes
 - Présentation des 3 expériences (qui vont être présentées en atelier)
- ♦ 10h30 - 12h30 : Travaux en 3 ateliers sur 3 expériences :
 - Répartition en 3 ateliers (dans les locaux de l'AAB) :
 - Présentation de l'expérience par le témoin (30 minutes) et questions de clarification (5 minutes)
 - Echange avec le groupe sur les intérêts, les difficultés, les points clés de réussite, les points de vigilance de ce projet (65 minutes)
 - Restitution en plénière (15 minutes)
- ♦ 13h : Repas : au collège Le Beaufortain

Présentation des 3 expériences pour les ateliers :

- La réflexion sur la manière de prendre en compte la jeunesse : comment l'association et le collège réfléchissent ensemble ?

Témoins : Christophe Vigneau, Principal du collège et Brigitte Joguet, Présidente de l'AAB
Animation et prise de notes par Akima Mahiouz, DESJ

- L'action prévention sur la citoyenneté : nettoyage de la station d'Arêches

Témoins : Sabrina Dubus, Conseillère pédagogique d'éducation au collège Le Beaufortain, une assistante d'éducation et une jeune, Hanna
Animation et prise de notes par Mathilde Tagand, PSs

- Le projet de mise en place d'un Conseil Cantonal de Jeunes

Témoins : Monique Gérard, Conseillère Municipale et communautaire
Animation et prise de notes par Véronique Da Silva, PSs

VENDREDI 7 OCTOBRE APRES-MIDI : Séance de bilan et perspectives

Lieu : Conseil général à Chambéry – Salle n°3

Objectifs :

- ♦ Faire ensemble le bilan de l'accueil en Savoie : objectifs atteints ? Questions en suspens ?

- ♦ Identifier des questions/thématiques à approfondir lors des prochaines rencontres

Déroulement :

- ♦ 15h30-16h30 : Bilan de la visite d'étude : Expression de chaque participant :
 - ce que les rencontres/échanges vous ont apporté (points clés de réussite repérés par la délégation roumaine en termes de conduite de politique jeunesse) ?
 - comment l'utiliser, l'exploiter au retour dans vos structures ?
 - sur quoi aimeriez-vous poursuivre en 2011/2012 sur ce thème?
 - les pistes pour la visite d'étude en Argès en décembre 2011.
- ♦ 16h30 : verre de l'amitié
- ♦ A partir de 16h30 : temps de travail entre l'AAB et l'association Youth and Future sur le projet autour de la thématique de l'interculturalité.
- ♦ Repas à Chambéry
- ♦ Hébergement à l'hôtel de France, Chambéry

SAMEDI 8 OCTOBRE : Visites complémentaires

DIMANCHE 9 OCTOBRE : Départ de la délégation

13h30 : Départ pour l'aéroport de Lyon

16h35 : Départ pour Bucarest

Séance de cadrage sur les politiques jeunesse

Témoins : M.Florin Tecau, Mme Régine Bourgeois, M.Jean Fresso, M.Dimitri Fotiadi, Mme Sophie Lemaire, M.Djamel Boucheham, Mme Roxana Stoenescu, M.Marius Grecu

Participants : Magali Agosti, Gilles Baillard, Eduard Ciocnitu, Amandine Civard, Albert Darvey, Véronique Da Silva, Jean Debree, Emilian Dragnea, Sabrina Dubus, Danielle Dumaz, Monique Gerard, Valérie Geslin, Luminita Grecu, Olga Hutchinson, Akima Mahiouz, Ion Miu, Viorela Nicolae, Bruno Piccon, Mathilde Tagand, Adrian Tebeica, Cristina Tecau, Nicoleta Vasile, Christophe Vigneau.

Mot d'accueil

Régine Bourgeois, Directrice de la DESJ (Direction de l'Education, des Sports et de la Jeunesse), **Conseil général de la Savoie**

Cette semaine, les échanges porteront sur les politiques jeunesse et plus précisément l'accompagnement des jeunes en Savoie sur 3 territoires : Les Bauges, le Beaufortain et la Combe de Savoie.

Le Département de la Savoie accorde une grande importance à la politique jeunesse, qui se déploie d'une part par le biais de ses compétences obligatoires dans le domaine scolaire et d'autre part, par celui de ses compétences facultatives en raison du lien fort tissé entre les collèges et les associations cantonales jeunesse sur les différents territoires.

Les actions menées intéressent la jeunesse au sens large, de la petite enfance à l'âge adulte mais nous étudierons ce qui est fait en direction des jeunes de 12 ans jusqu'à l'âge adulte.

Florin Tecau, 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental d'Argès

Le département d'Argès connaît un sérieux problème en ce qui concerne le devenir des jeunes : 56% des candidats au Baccalauréat ne l'ont pas obtenu et se trouvent livrés à eux-mêmes lorsqu'ils quittent l'école. L'intégration des jeunes est une préoccupation commune à toute l'Europe et le Vice-président exprime son espoir de voir le conflit entre jeunes et adultes se résoudre. Le fait de voir la façon de travailler avec la jeunesse en Savoie peut donner des pistes à suivre en Argès.

Jean Fresso, Président de Pays de Savoie solidaires

Le Président de Pays de Savoie solidaires a rappelé le rôle de l'association en tant que structure-ressource accompagnant les acteurs de la Savoie, dont la Direction de l'Education, du Sport et de la Jeunesse. Il a redit l'intérêt qu'il voyait dans le volet jeunesse du projet puisque c'est un domaine commun à toute l'Europe, ne serait-ce que parce que notre avenir à tous se joue dans la jeunesse.

Rappel des 15 ans de la coopération Savoie-Argès

par Roxana Stoenescu, Chef du Bureau Relations Internationales, Jeunesse, Tourisme, Département d'Argès

Premiers liens entre les deux Départements en 1993-1994, signature de la première convention en 1996. Domaine prioritaire de l'action sociale et de la protection de l'enfance puis développement d'autres volets : le développement rural et agricole, le développement d'un réseau des centres d'information européenne, le développement touristique, le renforcement institutionnel, l'éducation et la jeunesse. Partenariat qui s'illustre par des résultats notables, une meilleure interconnaissance et un enrichissement mutuel, de véritables liens d'amitié. Une collaboration gagnant-gagnant fondée sur la confiance, le respect et l'amitié.

La politique jeunesse en Savoie

par l'équipe du Service jeunesse : Dimitri Fotiadi, Sophie Lemaire et Djamel Boucheham, Service Jeunesse de la DESJ

Le service Sport Jeunesse gère 3 dispositifs particuliers pour l'accompagnement des jeunes qui consistent en un véritable travail de suivi et d'accompagnement sur le terrain pour former et mettre en réseau les partenaires. Il s'agit principalement des points suivants :

1/ Les missions en liens avec l'Education Nationale :

- l'Education Physique et Sportive dans les établissements scolaires
- les plans spécifiques (plan ski jeune, nautique, nordique), propres à la Savoie : il s'agit de négocier la gratuité des activités pour les jeunes afin qu'ils découvrent le territoire savoyard et ses spécificités
- les sections sportives
- les classes de découverte
- les actions de prévention

2/ Les missions en lien avec le monde sportif :

- Suivi des conventions entre le Département et les clubs sportifs
- Subvention aux comités sportifs départementaux
- Subventions aux clubs de haut niveau
- Soutien aux événements sportifs

3/ Les missions en lien avec la vie associative

- Suivi des conventions entre le Département et les fédérations départementales jeunesse ou d'éducation populaire
- Subventions aux Contrats cantonaux d'animation
- Subventions aux associations urbaines

Cependant, les missions menées dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté sont propres au Département de la Savoie et concerne principalement le Conseil général jeunes (CGJ). Il s'agit là d'un accompagnement particulier des jeunes, qui consiste à faire participer les collégiens au montage de projets communs et individuels.

Le Conseil général jeune a eu 20 ans en 2009

L'accent a été mis sur trois dispositifs spécifiques :

- Les contrats cantonaux jeunesse :

Mis en place depuis 1997 par le Conseil général de la Savoie en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, ils ont pour finalité d'accompagner à un échelon intercommunal les élus et les professionnels dans la définition et la mise en œuvre d'un projet jeunesse local en concertation avec les acteurs locaux.

Ils sont au nombre de 37 sur le département et concernent 72000 jeunes de 6 à 25 ans. Ils se développent dans 34 intercommunalités dont 18 assurent la maîtrise d'œuvre et les comités de pilotage atteignent le nombre de 37. Plus de 120 professionnels jeunesse travaillent sur le territoire : 41 coordinateurs et 80 animateurs. Un budget de 770 000 euros est dédié à ces contrats qui permettent à 100% des jeunes savoyards d'avoir accès à des actions jeunesse sur leur territoire.

- Le programme d'ouverture au monde : bourses jeunes citoyens du monde pour les 14-25 ans qui montent des projets de solidarité internationale, service volontaire européen, chantiers de jeunes internationaux, parrains du monde pour les jeunes étudiants étrangers intervenant dans les collèges.

- Les bourses pour les étudiants savoyards en études supérieures ou en formations sociales et paramédicales, pour les projets de jeunes, pour les athlètes de haut niveau.

L'accent a également été mis sur les trois orientations prioritaires dans l'articulation de la politique jeunesse du Département :

- Cibler la politique sur les 11/25 ans
- Développer les actions de proximité et réalisées en milieu rural
- Insister sur la prévention pour combler le manque de politiques publiques entre les années d'école primaire et les dispositifs prévus pour les plus de 16 ans, prévenir la déviance et construire l'autonomie.

Certains points de vigilance ont cependant été relevés, comme la stabilité dans le recrutement des professionnels, le maintien d'une dynamique locale et la constance dans l'implication politique dans les comités de pilotage.

Selon une professionnelle de la politique jeunesse, le chômage chez les 18-25 ans est très important, les jeunes ont de sérieuses problématiques d'écriture et de lecture : 150000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification et le taux de réussite au bac n'atteint pas encore les 80% alors que c'était l'objectif de 1989. C'est pourquoi la politique jeunesse est très forte.

La spécificité de la France est la force de la vie associative : ce sont les associations qui ont pris en charge certaines problématiques. En Argès, il y a 17 associations jeunesse.

La politique jeunesse en Roumanie au niveau national et local

par Roxana Stoenescu, Chef du Bureau Relations Internationales, Jeunesse, Tourisme, Département d'Argès

Les dispositifs nationaux et locaux sont gérés par:

- le Ministère de l'Education, de la Recherche, de la Jeunesse et du Sport qui coordonne la politique nationale dans le domaine de l'éducation,
- l'Autorité Nationale pour le Sport et Jeunesse (ANST) est l'institution de l'administration publique centrale qui élabore et met en pratique les stratégies et le programme de gouvernance dans le domaine de la jeunesse et du sport,
- La DJST Argès, un service public décentralisé du Ministère de l'Education, de la Recherche, de la Jeunesse et du Sport, qui collabore avec les autorités de l'administration publique locale pour l'organisation et la promotion des activités sportives.

Les priorités définies par le programme de gouvernance 2009-2012 sont les suivantes :

- La croissance de la participation des jeunes à la vie en société (économique, civique et politique, culturelle, à l'éducation) :
- La réduction des facteurs de risque qui mènent à la marginalisation et à l'exclusion sociale

Focus sur le projet « le travailleur jeunesse »

Il s'agit d'un projet financé par l'Union Européenne et mis en place par l'Autorité Nationale pour le Sport et la Jeunesse en partenariat avec la Convention Nationale des Fondations pour Jeunesse et des experts pour une période de 29 mois (novembre 2009 à mars 2012 dans les 8 régions de la Roumanie. Son objectif est d'augmenter la compétitivité du système de ressources humaines dans le domaine de la jeunesse.

Focus sur les directions d'actions au sein de la DJST Argès, établies pour 2011

1. Organiser et dérouler des actions de/pour les jeunes, qui assurent la croissance de la participation des jeunes à la vie de la société: économique, civique, culturelle, éducation, etc.
2. L'élargissement des possibilités d'intégration sociale pour les enfants et les jeunes rencontrés dans une situation de risque et la mise en place de certaines actions de prévention et de lutte contre les facteurs de risque.
3. L'amélioration du cadre institutionnel par un partenariat viable avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales qui ont des préoccupations dans le domaine de la jeunesse.
4. La promotion de l'image de la DJST Argès par la réalisation d'une meilleure promotion des projets de jeunesse initiés

Les partenaires de la DJST Argès sont l'Inspection Scolaire Départemental d'Argès, le Conseil départemental d'Argès, la Direction de Santé Publique d'Argès, la Garde de Protection de l'Environnement, l'Agence Départementale de l'Emploi d'Argès, la Direction Générale d'Assistance Sociale et la Protection de l'Enfance d'Argès, l'Inspection Départemental de Police d'Argès, la Maison de Culture des Etudiants de Pitesti, et 17 organisations non gouvernementales locales de jeunesse.

Les Conseils départementaux ont l'obligation de prévoir annuellement dans leur budget des fonds destinés à soutenir les activités des ONG pour la jeunesse. Depuis trois ans, le Conseil accorde ces financements suite à un appel à projets pour les associations de jeunesse. Les thématiques sont liées à la protection de l'environnement, aux activités artistiques et culturelles, à la jeunesse et au sport.

Le Conseil départemental d'Argès accorde des bourses aux collégiens, lycéens et étudiants ayant de bons résultats et dont les familles connaissent des difficultés financières.

Il accorde également un appui technique et financier aux écoles sur différents projets locaux et européens, après l'évaluation et la validation de la commission départementale de spécialité.

Il collabore enfin avec les institutions de culture et avec les écoles pour célébrer ensemble les journées du 20 Mars, la Journée de la Francophonie et du 9 Mai, la Journée de l'Europe.

Les organisations de jeunes en Roumanie

par Marius Grecu, Association Youth and Future

Les organisations de jeunes en Roumanie sont à but non lucratif. Leur objectif est de stimuler l'intégration des jeunes dans la société, sans exception d'âge, nationalité, race, religion ou sexe.

Ceci est rendu possible par la mise en place d'activités sociales, la ré-orientation des jeunes, les activités artistiques-culturelles, éducatives, morales-civiques, scientifiques, sportives et de loisir, préservation de l'environnement, etc.

Quelques exemples d'organisations de jeunes : l'Alliance des ONG de jeunes en Roumanie, l'Autorité Nationale pour les Jeunes et le CONSEIL pour la jeunesse.

Le Conseil de la Jeunesse en Roumanie (CJR) est une plateforme nationale, principal partenaire en relation avec les autorités gouvernementales et les institutions du gouvernement central en charge de la politique de la jeunesse. Depuis 1998, l'objectif principal du CJR est de stimuler la participation des jeunes dans le développement politique, social, économique et culturel de la Roumanie, ainsi que de soutenir et promouvoir les intérêts communs de ses membres au niveau national et international.

Au niveau international, le CJR a participé à toutes les réunions du Forum européen de la jeunesse, au Festival mondial de la jeunesse, à la grande majorité des conférences et des forums de jeunes sur la politique européenne sur les jeunes et a été activement impliqué dans la préparation à la Commission européenne du Livre blanc «Un nouvel élan pour la jeunesse européenne ».

Le CJR est un candidat membre du Forum européen pour la jeunesse, basé à Bruxelles, une plateforme pour la représentation des jeunes au niveau européen, l'interlocuteur principal de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe politique de la jeunesse à l'échelle européenne.

La politique jeunesse sur le territoire des Bauges

Présentation de l'association Les Amis des Bauges et de ses actions

Par Gilles Baillard, Directeur

Une association c'est...

- Un groupement de 2 personnes minimum autour d'un PROJET COMMUN
- Sans but lucratif (enrichissement financier des personnes de l'association)

Une association peut être déclarée en préfecture (association Loi 1901) ou non (association de fait) :

- Toute forme d'administration est possible : un bureau ou un conseil d'administration n'est pas obligatoire.
- Le poste obligatoire est celui de responsable face à la loi : président
- Une association peut produire des bénéfices mais leurs usages sont réglementés.
- Un mineur peut adhérer à une association et être élu au conseil d'administration.

L'association Loi 1901 :

« Article 1er : *L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicable aux contrats et obligations.* »

La loi donne à l'association la liberté de :

- S'organiser dans le respect des lois en vigueur
- Choisir le but de l'association dans les domaines les plus variés
- Décider du mode d'organisation et de fonctionnement dans les statuts et/ou le règlement intérieur de l'association
- Modifier aussi souvent que nécessaire son but, son organisation et son fonctionnement
- Déclarer la création de l'association, ou non, et d'en faire la publicité dans le Journal officiel afin que l'association devienne une personne morale dotée de capacité juridique
- Elle peut créer des moyens de financement (cotisation de ses membres, subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales, dons, aides du partenariat ou du mécénat...)
- Elle peut signer des actes juridiques (ouverture de compte bancaire, souscription de contrats d'assurances, contrat de prestation de services...),
- Elle peut employer des salariés (qui ne participent pas activement aux choix politiques de l'association), agir en justice en tant que personne morale (assez strictement encadrée par différentes dispositions).
- Dans la plupart des cas, une association est structurée de la façon suivante : Assemblée Générale-Conseil d'Administration-Bureau.

L'assemblée générale : regroupe l'ensemble des membres de l'association. Se réunit une fois par an ou en cas de décision importante à prendre par l'association

Le conseil d'administration : élu parmi l'assemblée générale, par l'assemblée générale, pour suivre la vie de l'association

Le bureau : élu parmi le conseil d'administration pour suivre au plus près la vie de l'association. On

y retrouve notamment le Président, le trésorier, le secrétaire

Quelques chiffres...

En janvier 2006, il existait plus d'un million d'associations en activités (source ministère Jeunesse et Sports)

En 2008, près de 16 millions de personnes (soit 1/3 de la population) étaient membres d'une association (source INSEE).

En 2006, 1,6 million de salariés travaillaient dans les associations.

L'association Les Amis des Bauges :

L'association est née en 1970, du regroupement de plusieurs personnes qui souhaitaient équiper une grotte (la grotte de Pré Rouge) pour développer du tourisme et ainsi créer des emplois, car à l'époque, il n'y avait plus beaucoup de travail dans nos campagnes (on parlait alors de l'exode rural).

Pendant 10 ans, quelques actions ont été entreprises (création en 1974 du journal « l'Ami des Bauges » devenu « Vivre en Bauges » par exemple), mais sans arriver à concrétiser le projet d'équipement de la grotte.

En 1980, l'association se scinde en 2 parties

- L'association « Les Amis de Pré-Rouge », qui regroupe les personnes dont l'objectif reste d'aménager la grotte
- L'association « Les Amis des Bauges », qui regroupe les personnes dont la volonté est de faire du développement et de l'animation locale

Arrive alors une période très prospère pour l'association, notamment grâce au recrutement de salariés. L'association travaille en direction du développement local et réfléchit par exemple :

- avec des parents, à partir de matinées enfantines, à montrer le besoin d'écoles maternelles dans le canton – 1984
- avec les gîtes à l'accueil des touristes. Ces réflexions arriveront à la création de Vacances et Loisirs au Pays des Bauges (VLPB) et de plusieurs villages vacances dans le canton (dont l'Eau Vive) – 1986
- à l'idée d'un projet « grande Bauges », qui peut être considéré comme la préfiguration du Parc Naturel Régional du massif des Bauges – vers 1990

Pendant ce temps des actions d'animation en lien avec le public ont lieu :

- des cours d'informatique, des cours de couture
- des ateliers pour les jeunes, avec la réalisation de « kart » pour participer à des courses locales
- Le soutien à la vie associative locale, grâce à des prêts de matériels par exemple
- La publication de livres (Bauges Diffusion) ou le soutien à la réalisation de films d'un enfant du pays (Pierre BECCU)

- L'accueil de Cinébus (cinéma itinérant) à la salle des fêtes du Châtelard – 1992

Dans les années 90, l'association a recherché un second souffle. Il y a eu beaucoup de mouvements de personnels, certains projets ont pris leur autonomie par rapport à l'association.

De nouvelles réflexions voient le jour, notamment en direction de la Petite Enfance :

1996 : Ouverture d'une garderie, d'abord 2 après-midis par semaine, puis le nombre d'heures d'ouverture et le nombre d'enfants accueillis ne vont cesser de croître.

Ces actions se concrétisent grâce à l'appui financier de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) qui dispose d'outils permettant d'accompagner les collectivités dans le développement d'actions en direction de la Petite Enfance afin de permettre aux parents d'avoir des modes de garde et pouvoir ainsi travailler.

Le début des années 2000 voit aussi l'association obtenir un agrément centre social, toujours auprès de la CAF, ce qui lui permet de consolider ses partenariats « institutionnels ».

Et depuis 10 ans, les activités de l'association n'ont cessé de progresser. Actuellement, près de 20 % de la population du canton est couverte par une adhésion « volontaire » à l'association. Certaines personnes viennent chercher un service (faire garder leur enfant par exemple), mais le projet de l'association est d'essayer de les impliquer dans la vie locale et construire ainsi avec eux des réponses appropriées.

Les actions en direction de la jeunesse :

Depuis 2000, plusieurs générations de contrats ont existé :

- 1ère phase (2000 – 2004) : la Communauté de Communes ne reverse pas l'argent qu'elle reçoit pour les actions « Jeunesse »

En effet, si la Communauté de Communes percevait bien les subventions des partenaires Conseil Général, CAF et Etat, elle ne les reversait pas entièrement à l'opérateur choisi (Les Amis des Bauges) qui pourtant menait bien les actions.

La situation présentée comme cela semble scandaleuse, mais quelques explications :

Une collectivité vote ses dépenses « indépendamment » de ses recettes, personne ne faisait donc le rapprochement.

La complexité du système de financement ne permettait pas une lisibilité simple des financements (par exemple, la participation de la CAF arrivait à l'année n+1, donc difficile à compter correctement)

Le turn over parmi le personnel Amis des Bauges, puis de la Communauté de Communes ne permettait pas de suivre les financements dans la durée.

- 2ème phase (2004 -2007) : mobilisation des partenaires associatifs locaux.

A la fin de la première période, une évaluation a été menée qui a permis de remettre à plat le système et de voir comment l'améliorer. L'une des pistes d'amélioration a été de faire que l'association « Les Amis des Bauges » conserve la coordination des contrats jeunesse, mais que l'animation soit redéployée vers d'autres opérateurs locaux, afin de les mobiliser dans le cadre de la politique « Jeunesse ».

Même si cela a mis en difficulté l'association (licenciement économique d'un animateur),

cela a permis de travailler en partenariat avec d'autres associations locales (club de foot, école de musique, stage d'alpinisme, etc ...) qui faisaient découvrir les activités aux enfants et aux jeunes pendant les temps de loisirs et qui pouvaient aussi accueillir ces enfants et ces jeunes tout au long de l'année dans leurs activités régulières.

- 3^{ème} phase (2008 – 2010) : Nous n'avons plus la possibilité de mobiliser les partenaires associatifs locaux.

Malheureusement, la CAF, le principal financeur a dû changer les règles nationales de son contrat d'aide aux collectivités.

Pour être aidées, les actions doivent maintenant s'inscrire dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Cela améliore certes la qualité, mais dans notre territoire, cela augmente énormément les coûts (augmentation du nombre d'adultes par jeunes par exemple).

Finie donc la forme de partenariat souple que nous avons avec les associations locales. Et malheureusement, nous n'avons pas pu (ou su) les mobiliser sur un nouveau projet bien trop lourd pour elles

- 4^{ème} phase (2011-2014) : nous sommes encore actuellement dans cette phase de notre politique « Jeunesse », en recherche de mobilisation des acteurs éducatifs autour de la jeunesse, tout en faisant ponctuellement quelques animations pour permettre aux jeunes d'avoir tout de même des loisirs de qualité.

Présentation de 3 projets

1/ Le dispositif d'accompagnement éducatif au collège Plein Air des Bauges

Témoins : M. Piccon, Principal du Collège Le Châtelard, Mme Laura Vasseur, Assistante d'éducation, Rémi et Claire (élèves)

Participants : Roxana Stoenescu, Eduard Ciocnitu, Emilian Dragnea, Viorela Coanda, Cristina Tecau, Danielle Dumaz, Véronique Da Silva.

Présentation de l'accompagnement éducatif :

Un dispositif national :

- en 2007 dans les collèges de l'éducation prioritaires pour occuper « les orphelins de 16h »
- généralisé à tous les collèges à la rentrée 2008
- une offre éducative complémentaire aux enseignements
- contribue à l'égalité des chances
- ouverts aux élèves volontaires
- gratuit pour les familles

Les domaines privilégiés :

- l'aide aux devoirs
- la pratique sportive (n'est pas mis en place au collège des Bauges, car il existe une association sportive locale qui fonctionne bien)

- la pratique artistique et culturelle
- la pratique orale des langues vivantes

Quand se déroulent les activités ?

Principalement le soir après les cours (17h à 18h30)

Parfois l'après-midi pendant une heure libre

Parfois sur le temps de midi après le repas (pas au collège des Bauges)

Le dispositif au collège des Bauges :

Les activités proposées : aide aux devoirs, SOS maths, poterie/sculpture, théâtre, dessin, photographie, conversation anglaise, ciné club, chorale, orchestre, éco-collège.

Une nouvelle activité en 2012 avec Radio Alto.

Les ateliers théâtre, chorale, orchestre organisent un spectacle en fin d'année.

Avec quels moyens ?

Le collège dépose en mai un projet d'activités à l'inspection académique.

L'État attribue au collège, en fonction de ce projet des moyens :

- un poste d'assistant d'éducation (Laura)
- une somme d'argent pour acheter du matériel
- des heures de vacation pour payer les intervenants (500 heures en 2011).

Qui anime les groupes ?

- Laura, assistante d'éducation
- Des professeurs payés en heures supplémentaires
- Des assistants d'éducation (surveillants) payés en heures supplémentaires
- Des intervenants qualifiés habitant près du collège (poterie, conversation en anglais, guitare).

58% des élèves en ont bénéficié l'an passé.

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Dispositif ouvert à tous les élèves volontaires et pas uniquement aux enfants en difficultés
- Dispositif gratuit
- Diversité des ateliers proposés
- Un poste pour coordonner et animer 2 des ateliers (aide aux devoirs et éco-collège). Toujours le même nombre d'heures et un poste de coordination depuis le début.
- 58% des élèves participent
- Développement du covoiturage pour permettre aux élèves résidant plus loin de participer.
- Une souplesse dans le choix des intervenants (pas d'exigences de diplômes de la part de l'éducation nationale)
- Appui de partenaires locaux, mobilisation des ressources humaines locales
- Responsabilisation des élèves : ils s'engagent à participer sur le semestre. A partir de 3 absences injustifiées, ils sont exclus de l'atelier.

Faiblesses :

- Dispositif pas bien accueilli au départ par les enseignants qui ne sont pas habitués à organiser des activités après les cours.
- Moins d'engagement des professeurs dans le bénévolat pour animer ce type d'activité (2 professeurs volontaires pour l'aide aux devoirs).
- Dispositif qui repose également sur le volontariat de professionnels extérieurs au collège. Si ces personnes se désengagent le dispositif s'arrête.

Opportunités :

- Des professionnels du territoire qui ont la volonté de partager leurs savoirs avec les élèves
- Un dispositif qui permet au collège de s'ouvrir sur le territoire
- Ce dispositif va continuer en lien avec la réflexion en cours sur les rythmes scolaires

Obstacles :

- 90% des élèves prennent le bus après les cours, ce qui n'est pas adapté à la participation des écoles aux activités après les cours.
- Les moyens financiers sur ce dispositif ont diminué : au départ 6000 euros, en 2010 : 2000 euros et en 2011 : 1600 euros

Quelle organisation en Argès ?

Il n'existe pas de dispositif similaire en Roumanie. Après les cours, les élèves rentrent chez eux.

Il existe seulement de l'aide aux devoirs pour les primaires et pour les collégiens en difficulté.

Quelques activités extra-scolaires sont organisées par des professeurs bénévoles, car cela entre en compte dans l'évaluation du professeur. Des événements artistiques peuvent être organisés en fonction de la passion du professeur et des aptitudes des élèves.

Sinon il s'agit d'options intégrées dans l'enseignement. Par exemple à l'école n°4, 7 options sont proposées aux élèves (informatique, théâtre en français, écologie...). Les activités artistiques, culturelles, sportives sont coordonnées par une conseillère éducative.

2/ La Vria Verte

Témoins : M.Jean Debree, Vice-Président de l'association Les Amis des Bauges, Dorian (jeune)

Participants : Dimitri Fotiadi, Luminita Grecu, Marius Grecu, Corinne Drougard, Gabriela Acquaviva, Mathilde Tagand

Présentation de la Vria verte :

- Mise en place en septembre 2005 : manifestation commune aux associations jeunesse du canton.
- Juillet 2006 : raid aventure de 2 jours pour les 12-16 ans puis pour tous.
- En équipe de deux ou trois, les participants découvrent le territoire par le biais de tyroliennes, spéléologie, canoë, escalade, tir...
- Quelques chiffres :
25 jeunes en 2006, 50 en 2011

De 40 à 50 bénévoles sur l'encadrement et la sécurisation sur le week end
800 heures de bénévoles
Environ 2500 euros de budget

- Apports : convivialité, découverte de l'Autre, découverte de l'environnement, découverte du patrimoine, défi sportif sans compétition
- Projet pour les années à venir : faire une vria blanche, en hiver

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Manifestation atypique qui mélange plusieurs activités
- Variété des activités : rappel, géologie, spéléologie, visite d'une bergerie, arapaho, tir, cani-cross
- Découverte de beaucoup d'activités que les jeunes ne connaîtraient pas sans la vria
- Importance du bénévolat donc de l'implication des parents et professionnels
- Limitation à un nombre restreint de 70 participants
- Bonne ambiance générale puisqu'il n'y a pas de compétition
- Prise de responsabilités : les jeunes sont plus prudents car ils sont en autonomie
- Nouvelle relation avec les adultes : redécouverte des uns et des autres

Faiblesses :

- Difficile de trouver des professionnels qui acceptent d'être bénévoles
- Difficile d'avoir assez de bénévoles et assez tôt
- Difficile pour les jeunes de se constituer en équipes
- Certains adultes bénévoles se mettent plus en position de participer au sein des jeunes que d'encadrer
- Nécessité de s'accorder avec d'autres manifestations : c'est également les compétitions sportives donc les personnes qui pratiquent un sport sont peu disponibles

Obstacles :

- La manifestation est tributaire du beau temps. En 2010, elle a été annulée pour cause de pluie
- Le projet repose sur un petit noyau de personnes

3/ Education des jeunes au territoire

Témoins : Julie Higél, chargée de mission éducation au territoire du Parc Naturel Régional (PNR) des Bauges

Participants : Olga Hutchinson, Ion Miu, Nicoleta Vasile et Akima Mahiouz

Présentation du dispositif :

Objectif de ce dispositif : sensibiliser et faire connaître aux jeunes leur territoire pour qu'ils aient la volonté de le protéger

Mission : accompagner les écoles et collèges à atteindre cet objectif, en leur apportant une aide financière.

Action importante du PNR :

- protection des patrimoines naturels et culturels
- aménagement du territoire
- développement économique (agriculture, tourisme ...)
- accueil et éducation

Expérience au collège Les Bauges : au sein de ce collège, il était possible de visualiser une étendue d'eau, sans savoir comment exploiter cet environnement. Le PNR l'a accompagné pour en faire une mare pédagogique.

Les projets doivent être rattachés au territoire : c'est vérifié par le Parc et l'Inspecteur Académique vérifie si c'est un projet pédagogique.

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Interdisciplinarité des projets : la richesse des projets est due à la mobilisation de professeurs de différentes disciplines

Publicité sur le PNR en direction des écoles et collèges pour qu'ils remettent des propositions de projet.

- Mise à disposition d'outils pédagogiques (maquettes, silhouettes) pour les collèges et écoles afin de les aider à monter des projets et à mobiliser les jeunes.

- Jeu de découverte du Parc (sous la forme de jeu de l'oie : apprendre le patrimoine, la culture, l'écologie, la faune, la flore...), gratuit pour les écoles qui en font la demande. Il y en a 2 qui peuvent être prêtés et il est vendu au public.

- Sensibiliser les jeunes par la mise à disposition à titre gratuit aux établissements scolaires qui en font la demande de jeux de découverte du PNR

Exemple : le jeu de l'oie qui permet l'apprentissage du patrimoine, la culture, la faune, la flore....

- Possibilité de découvrir le PNR tous les derniers mercredis de chaque mois (1,50 € par enfant ; gratuit pour les parents.

- Avantages des PNR : ils bénéficient de financements de la Région et du Département.

Faiblesses :

- Certaines écoles ont l'habitude de solliciter le PNR alors que d'autres le font peu ou pas du tout.

- Mise en vente du jeu uniquement au siège du PNR.

- Les enseignants ne consacrent pas beaucoup de temps au montage et au suivi de leur projet (les échanges avec le PNR se font souvent entre 12h et 14h ou brièvement en fin de journée).

Opportunités :

- Lorsqu'une commune engage des travaux particuliers et que le PNR est associé, alors ce dernier n'hésite pas à alerter les établissements scolaires de la Commune pour qu'ils découvrent la spécificité des travaux et de nouveaux métiers. (exemple : chantier de débardage à cheval).

Possibilité pour le PNR de créer un outil spécifique suivant une commande claire des enseignants leur permettant ainsi de concrétiser leur projet (exemple : carte pour faire de la géologie en SVT en 5^{ème}, création de silhouettes...)

Points de vigilance :

- Risque que la Région et le Département diminuent leurs subventions.
- Depuis 2000, de nouvelles populations émergent, conduisant à une augmentation du nombre d'habitants. Il ne faudrait pas que ces derniers construisent dans des zones actuellement protégées et qui pourraient ne plus l'être à l'avenir.
- La volonté politique doit être constante pour permettre à chaque projet d'aboutir.
- Chaque projet doit être doublement validé :
 - validation de l'Inspection Académique qui vérifie que chaque projet a une valeur pédagogique
 - validation du PNR qui vérifie que chaque projet est rattaché au territoire compris dans le Parc.

Quelle organisation en Roumanie ?

Il existe 7 Parcs en Roumanie mais ils n'ont pas le même statut juridique qu'en France. La participation des écoles se fait chaque année au printemps pour nettoyer le Parc en vue de sensibiliser les élèves à la citoyenneté.

Visite du collège Plein Air des Bauges

Présentation par M. Piccon, Principal

Le collège des Bauges présente 4 particularités :

- 2 *classes art et culture* avec des heures de cours en plus. L'objectif est d'apporter la culture au collège car il est situé en zone rurale. Un spectacle a été dans ce cadre en 2010 et présenté aux parents et professeurs.
- Cours d'anglais avec utilisation du *tableau numérique*.
- *Education physique et sportive* : le collège est situé dans un cadre naturel avec beaucoup de possibilités. Les élèves ont plus d'heures de sport (4 heures par semaine à la place de 3 heures dans les autres collèges). A partir de janvier et jusqu'en juin des activités de plein air sont proposées. Les emplois du temps sont refaits afin de libérer une demi journée pour que les classes puissent aller pratiquer des activités de pleine nature (escalade, course d'orientation, ski alpin, ski de fond).

Le Ministère de l'éducation nationale, le Conseil général, la communauté de communes des Bauges fournissent les moyens financiers nécessaires à l'organisation de ces activités. Par exemple, chaque jour 2 bus partent du collège.

- *Internat* : Le collège accueille les élèves des 14 communes des Bauges et 30 élèves internes qui viennent de l'extérieur du territoire. Ce sont souvent des élèves avec des difficultés familiales, sociales, des problèmes de comportements.

Dernièrement le gouvernement a lancé « les internats d'excellence » : quand le collège accueille en internat des élèves d'une zone sensible, il reçoit des subventions. En Savoie il n'y a que deux collèges « labellisés » internat d'excellence : celui des Bauges et celui du Beaufortain.

L'équipe pédagogique travaille à l'intégration de ces élèves au sein du collège car ils ont souvent la réputation auprès de la population locale de poser des problèmes. Ils sont donc mis à l'écart par les élèves.

Cette année le collège accueille 30 élèves en internat (8 filles et 22 garçons).

La politique jeunesse sur le territoire de la Combe de Savoie

Présentation de l'association cantonale d'animation et de ses actions

Par Sylvie Bouvet, Présidente

L'ACA c'est :

- Une association loi de 1901 e en mai 2000, agréée centre social par la CAF de la Savoie depuis 2005.

- Une équipe de bénévoles et de techniciens au service des initiatives locales

- Un espace ressource, une passerelle entre les institutions, les associations, les habitants, les élus

- Un lieu d'accueil et d'information intercommunal

Ses buts :

- Nous souhaitons développer la solidarité et l'humanisme pour promouvoir un mieux vivre ensemble en Combe de Savoie.

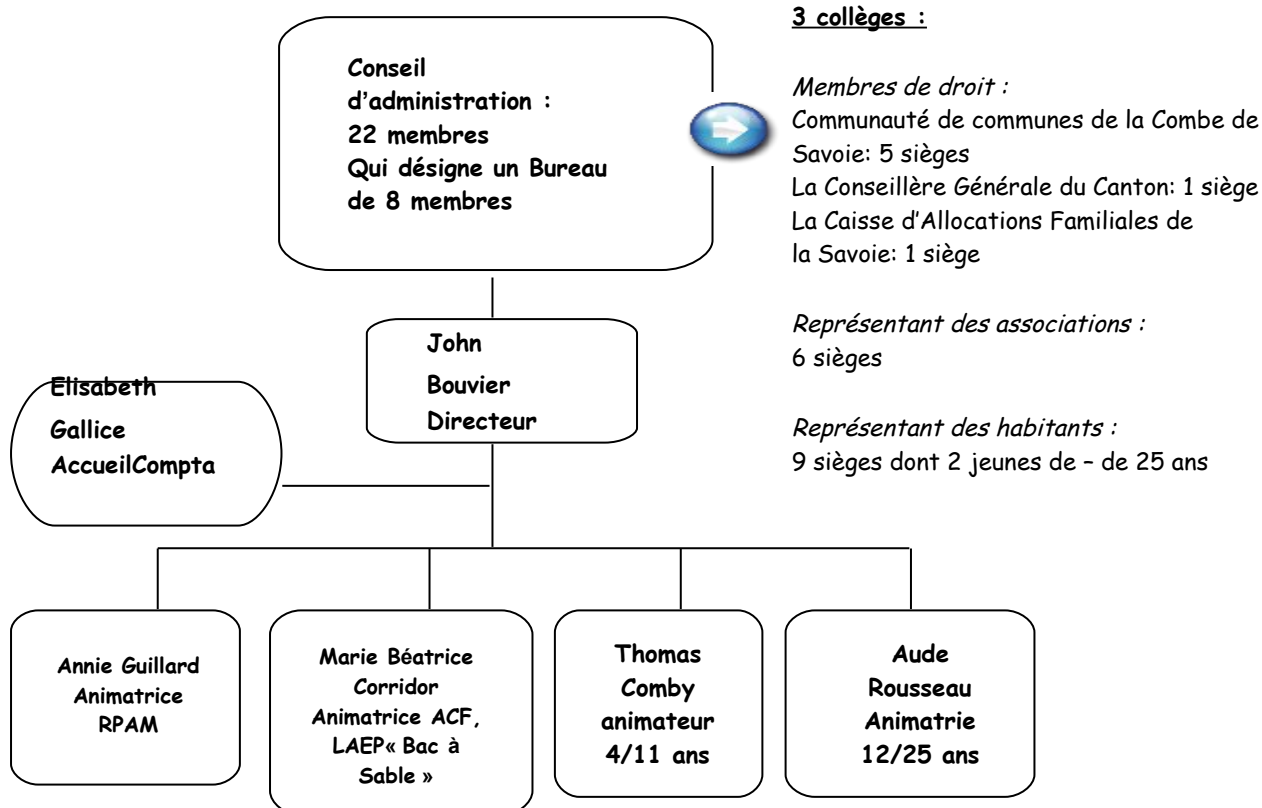
- Nous nous appuyons sur les valeurs de l'Education Populaire pour favoriser :

La mobilisation des habitants,

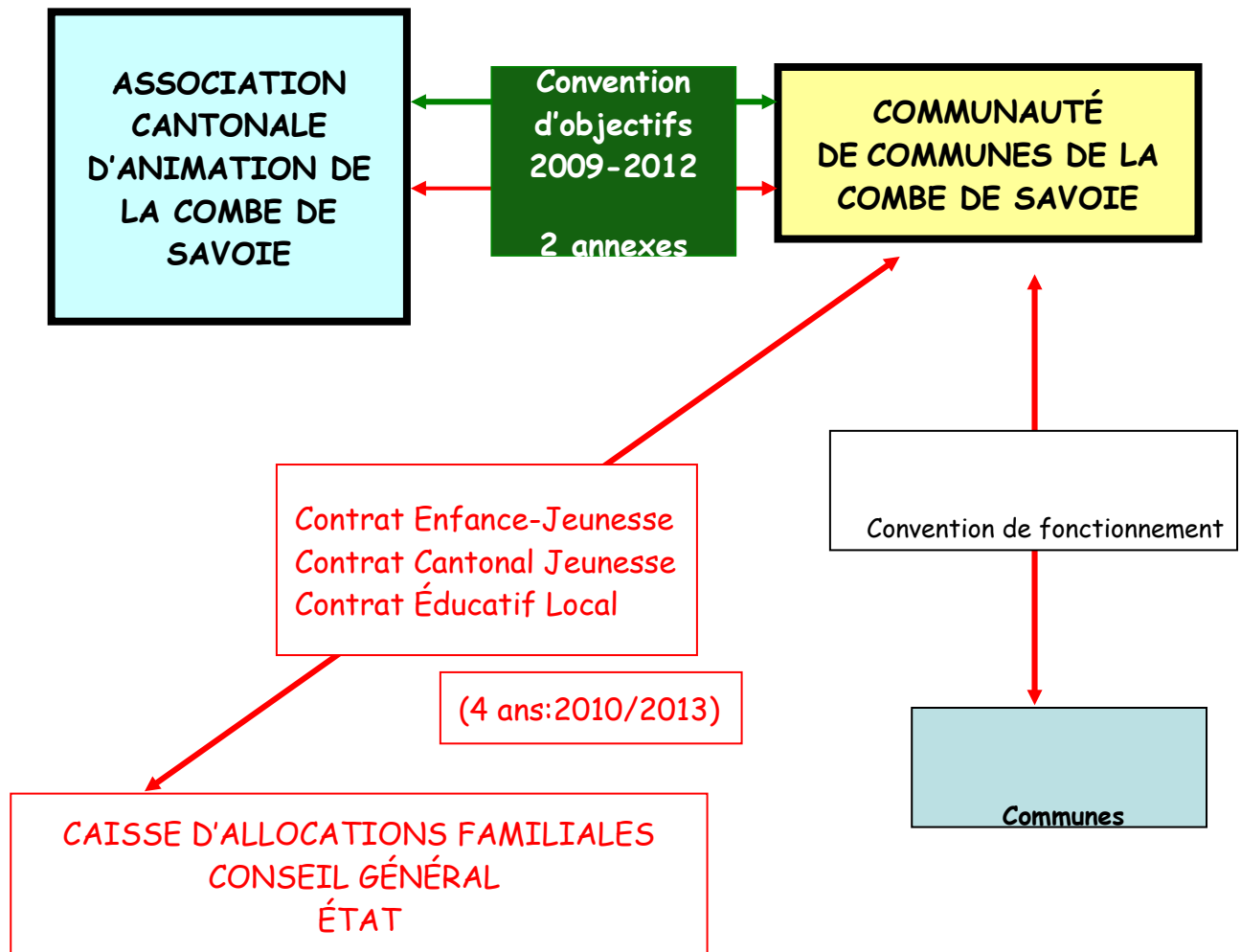
Une harmonie entre les générations

Une identité intercommunale basée sur le respect de notre cadre de vie et l'ouverture aux territoires voisins

Organigramme fonctionnel de l'ACA de la Combe de Savoie



Articulation des Contrats 0/25 ans



Les actions pour les 11/25 ans :

- *L'animation jeunesse pendant les vacances scolaires et les mercredis et samedis* : des sorties à la journée (activités sportives, culturelles, jeux...), des mini-camps (ski en février, chantier l'été), un séjour l'été, des chantiers jeunes dans les communes. En 2009 : 948 journées organisées pour 234 jeunes.

- *Le Point Information Jeunesse/Point Cyber* : un lieu d'infos sur la santé, l'orientation scolaire, la formation, les loisirs... avec un accès gratuit à internet et à l'outil informatique. C'est également un lieu de construction de projets jeunes. En 2009, une moyenne de 6,75 passages/ouverture.
- *Les ateliers de loisirs éducatifs* : à l'année avec des thèmes comme peinture, jeu théâtral, djembé... avec un programme « découverte » pour le jeudi soir avec une ouverture du gymnase.
- *La Commission Jeunesse de « Walibi au Niger »*, des projets variés ont été construits depuis 2003 : la prévention routière, les apparences « le grand méchant look », la Journée sur « la solidarité internationale », un voyage humanitaire au Niger, « 9 jeunes et 1 planète » Création d'une exposition sur l'environnement et organisation d'une journée avec débat, table ronde, film, expos, stands...
- *L'animation d'un réseau des intervenants jeunesse de 2 cantons*, avec un premier projet de construire une action de sensibilisation des familles et des jeunes sur l'utilisation des Nouvelles Technologies, la consommation d'alcool et les mélanges de produits.

Le partenariat avec le collège :

- *Des permanences de l'Aca au collège* : Des permanences d'une animatrice de l'Aca sont organisées au collège entre 12/14h les mardis et jeudis, avec un temps animation « foyer » (cette année, création d'un groupe « théâtre »), un temps d'information et d'échanges avec les jeunes.
- *L'accompagnement scolaire* : Le collège et l'Aca organisent en commun l'accompagnement éducatif dans toutes les communes du canton, avec inscription des jeunes par les parents et avis de l'équipe éducative du collège (environ 35 inscrits à la rentrée). Les Communes mettent à disposition les salles, le collège et l'Aca rémunèrent les assistants éducatifs.
- *Les projets* : Selon le projet éducatif du collège, différents projets ont été et sont montés en partenariat :
 - Histoire et Mémoire sur la 2^{ème} Guerre Mondiale, avec spectacle, exposition, table ronde
 - Création d'une fresque sur le réchauffement climatique, l'éducation, la solidarité
 - L'éducation à la sexualité pour les 3^{èmes} avec une exposition, un temps avec une psychologue d'Education Santé Savoie pour les jeunes et les parents...

Cette année scolaire, l'action de prévention sur les NTIC, alcool, mélange de produits est en cours d'élaboration.

Présentation de 3 projets

1/Projet « Combe de Savoie-Banida »

Témoins : Thomas Comby, animateur, Sylvie Bouvet, Présidente de l'ACA

Participants : Gabriela Acquaviva, Emilian Dragnea, Adrian Tebeica, Cristina Tecau, Ion Miu, Mathilde Tagand

Le projet :

- Né de la volonté des jeunes d'être autonomes
- 2005 : commencement par des chantiers jeunes pour la commune
- 2006 : séjour d'une semaine à Lescheraines en complète autonomie
- Journée « solidaires, c'est un monde » : journée de sensibilisation sur la solidarité internationale
- Séjour de 5 jeunes (17, 18 et 19 ans) au Niger, pendant 3 semaines
- Deux semaines de participation à la construction d'un dispensaire, une semaine de voyage
- Recherche de financement (Envie d'agir, jeunes citoyens du monde, CAF, chantiers jeunes, hébergement, ...)
- Démarches administratives par « Nouvelle planète »
- Accompagnement par l'Association Cantonale d'Animation

Analyse de l'expérience:

Forces :

- Accompagnement dans la durée : les jeunes étaient connus à l'ACA depuis 2001
- Confiance mutuelle
- Travail en collectif
- Découverte d'un autre mode de vie, d'une autre culture, ce qui permet de faire tomber des idées reçues
- Prise de conscience de la réalité des conditions de vie de certains
- Création d'une dynamique : les plus grands accompagnent les plus petits
- Objectif, d'apprendre à porter un nouveau regard sur ce qui nous entoure, atteint
- Projet qui sert au développement des jeunes : ils gravitent toujours autour de l'ACA

Obstacles :

- Les aléas politiques : le premier pays qui avait été sélectionné a été abandonné car en conflit
- Recherche de financements : les financements publics ne sont pas dans une dynamique ascendante

2/ Projet Neuf Jeunes et une planète -2008

Témoins : Aude Rousseau, Animatrice

Participants : Eduard Ciocnitu, Maris Grecu, Luminita Grecu, Roxana Stoenescu, Véronique Da Silva, Corinne Drougard

Présentation du projet :

Un groupe de 9 jeunes (4 garçons et 5 filles, de 14 et 15 ans) a monté une exposition sur le développement durable. Au départ, ils avaient plusieurs idées de projet dont un voyage en barque en Nouvelle Zélande. L'accompagnement par l'Aca a permis d'aller plus loin dans la réflexion pour identifier ce qui les intéressait vraiment et aboutir au thème du développement durable. Ils ont ensuite réfléchi à quel support utiliser pour mettre en oeuvre ce projet et sont arrivés à l'idée de l'exposition pour pouvoir garder la dimension itinérante du projet .

Après un gros travail de recherche sur les thèmes, de conception de l'exposition, ils sont partis en vélo avec l'exposition dans une remorque dans la zone du Verdon. Au retour de ce voyage, ils ont souhaité témoigner auprès de la population locale de la Combe de Savoie. Ils sont ainsi passés dans toutes les écoles primaires. Pour clôturer le projet, une journée de présentation finale a été organisée.

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Une idée projet partie des jeunes et accompagnée par l'ACA (démarche « bottom – up »)
- Une équipe dynamique et une organisation efficace autour de binômes de jeunes
- Les jeunes ont mûri avec le projet : par exemple : apprentissage de l'argumentation pour démontrer la plus-value du projet auprès des financeurs etc.
- Le lien avec les parents : l'ACA les a informés sur le projet porté par leurs enfants de façon à s'assurer qu'ils cautionnaient cette démarche
- Des projets réussis qui valorisent l'ACA et ses activités

Résultats / impacts du projet :

- 1 exposition
- Une journée de présentation dans la salle des fêtes de Saint Pierre d'Albigny avec 300 visiteurs en 1 journée
- Une couverture presse, médias locaux
- Un soutien de plusieurs financeurs

Faiblesses :

- 3 animateurs de l'ACA ont été impliqués au fil du projet : le processus de partage de l'information et l'accompagnement du projet n'était pas toujours fluide
- Le manque de moyen humain : difficultés pour les animateurs de suivre plusieurs projets d'envergure en même temps : il faut parfois expliquer aux jeunes qu'il faut attendre un peu
- Le projet s'est mis en place sur deux années : difficultés à articuler ce travail avec le rythme scolaire des jeunes. Impossibilité de faire dès le départ un rétro-planning des tâches à réaliser
- Le calendrier du projet, le calendrier des jeunes et les calendriers pour les demandes de subvention auprès des financeurs non articulés : cela a pu freiner le projet
- Nous ne connaissons pas toujours tous les dispositifs qui nous permettraient de mobiliser des financements

Opportunités :

- Acquisition de nouvelles compétences par les jeunes : monter un projet, monter un budget, comment communiquer sur son projet, comment sensibiliser le grand public.
- Les jeunes peuvent se découvrir de nouveaux centres d'intérêt, préciser leur orientation professionnelle (1 élève a fait un cursus en biologie car ce projet sur le développement durable lui a fait découvrir son intérêt pour ce sujet).

- Proposer des activités formatrices en dehors du temps scolaire (démarche professionnalisante in fine)
- Donner envie à d'autres jeunes des générations qui suivent
- L'exposition a permis de sensibiliser beaucoup d'autres personnes, les rencontres ont permis de tisser un réseau de parties prenantes de la thématique.

Points de vigilance pour l'avenir :

- Projet sur 2 ans : risque de lassitude et de décrochage des jeunes lorsque rien de concret n'est visible.
- Rester sur un projet raisonnable pour éviter un décrochage ou d'être dépassé par le projet.
- Mobiliser les jeunes jusqu'aux bilans finaux auprès des financeurs.

3/ Addict : des usages aux dégâts, 2011

Témoins : John Bouvier, Directeur de l'ACA et Laure (15 ans) ayant participé au montage de cette action

Participants : Olga Hutchinson, Jean Debree, Nicoleta Vasile, Viorela Nicolae et Akima Mahiouz

Présentation du projet :

Objectif : mobiliser des professionnels de la jeunesse de 2 territoires pour sensibiliser les jeunes et adultes aux addictions en coordonnant des pratiques communes et en agissant de manière préventive à l'égard des jeunes

Ce projet a été construit en partenariat avec différents professionnels tels que des animateurs jeunesse, différentes associations et structures de prévention et de protection, le collège Les Frontailles, la gendarmerie et la mission emploi entreprise.

Soirée de clôture avec 2 groupes :

- 1 groupe qui réalisera une fresque (coupée en 4 morceaux)
- 1 groupe qui fera une pièce théâtre

Réalisation d'un livre d'information où paraissent toutes les adresses : pour le faire les enfants (5 à 6) ont travaillé tous les samedis après-midi (Juillet/Octobre/Novembre)

Ce projet s'est monté en 2 temps :

- Identifier les difficultés des jeunes par chaque acteur (travail individuel) puis expression collective et rassembler les idées communes (NTIC, alcool...)
- Travailler ensemble et se coordonner entre tous les acteurs : pour que ce soit concret, il faudrait mettre en place des actions de prévention en direction de 3 publics :
 - jeunes (13-25ans)
 - scolaires (collégiens)
 - professionnels

Donc dans le programme il y a des temps spécifiques pour chacun. L'idée est aussi de faire passer des messages par des pièces de théâtre.

Les financements de ce dispositif sont apportés par :

- les Communautés de communes
- le Département de la Savoie
- la Préfecture
- la Caisse d'Allocations Familiales
- la Mission interministérielle de Lutte contre la toxicomanie

Analyse de l'expérience :

Etant donné que ce dispositif n'est qu'à l'état « projet » (il se concrétisera à partir du mois de novembre prochain), il est difficile de procéder à une analyse complète mettant notamment en exergue les points de vigilance et les difficultés. Toutefois à travers cet atelier il a déjà été possible de livrer les points suivants :

Forces :

- Travail collectif mobilisant divers acteurs en vue de coordonner des pratiques communes sur 2 territoires.
- Un questionnaire a été envoyé aux collégiens, jeunes de 13 à 14 ans. Rôle important des jeunes dans le montage du projet : ayant notamment permis de déterminer la forme des échanges.
- Manifestation attractive sous différentes formes, spectacles, ateliers, conférences et rencontres.
- Dispositif touchant un public large : collégiens, jeunes de 13 à 25 ans et professionnels.
- Intervention de professionnels qualifiés dans le domaine des addictions.
- Actions publicitaires nombreuses pour mobiliser le plus de personnes possible (internet, affiches, courriers)
- Projet qui devrait amener à former les intervenants (domaine médical, éducatif, animateur, travailleur sociaux) et à essayer de les faire travailler ensemble.
- A l'issue des échanges, un film sur les ateliers devrait être monté par les étudiants et un livre avec les différentes adresses utiles sur le sujet devrait être mis à disposition des jeunes.

Faiblesses :

- Travail initié par des professionnels alors qu'aucun jeune n'a été demandeur .
- Il faut nécessairement une mobilisation des professionnels

Opportunités :

- Ce premier travail sur les addictions entre divers professionnels issus de territoires différents pourrait permettre à l'avenir, d'entamer des réflexions sur d'autres projets afin que des pratiques communes se mettent en place.

- A l'issue de cet atelier, Mme Coanda, psychologue à l'école n°1 a sollicité de M. John Bouvier qu'il lui communique dans le détail l'établissement de ce projet (notamment le questionnaire envoyé aux collégiens) et souhaiterait connaître le bilan de ce dispositif en vue de mesurer l'impact d'une telle initiative et la possibilité de transposition en Roumanie.

Obstacles :

- Difficile d'obtenir des financements
- Difficile de mobiliser différents intervenants et de maintenir une dynamique de groupe.

La politique jeunesse sur le territoire du Beaufortain

Présentation des acteurs et de leurs actions :

L'AAB : Association d'Animation du Beaufortain

L'association existe depuis 40 ans. Elle a été agréée centre social en 1995, c'est une reconnaissance de ses activités sociales sur le territoire.

Les élus du territoire ont choisi l'orientation petite enfance qui se traduit par :

- la gestion d'un centre de loisirs
- la gestion de la halte garderie
- la gestion du Relais Parents Assistantes maternelles.

En 2000, une nouvelle mission « jeunesse » a été confiée par les élus à l'association. Donc la politique jeunesse sur le territoire a environ 10 ans et elle est aujourd'hui en pleine effervescence.

Le collège du Beaufortain

Le collège accueille 240 élèves dont 38 internes. Ces derniers sont originaires des villages environnants, du département de la Savoie et de celui de la Haute Savoie.

Le collège dispose d'une section sportive ski. 45 élèves pratiquent le ski pendant la semaine.

Le collège a également le souhait de « donner le goût de l'ailleurs » en mettant en place des correspondances entre élèves.

La politique jeunesse mise en place sur le territoire

Le territoire comporte 4 communes qui comptent : 712 jeunes (jusqu'à 25 ans) dont 242 collégiens. 60 jeunes sont suivis par la Mission locale jeune pour leur recherche de formations, d'emplois (7% de la population du canton est au chômage).

Pour décider des objectifs de la politique jeunesse, un comité de pilotage est mis en place. Il se compose d'élus, de professionnels, de parents, de bénévoles de l'association, de jeunes. Il se réunit tous les deux mois. Il a réalisé un état des lieux et a ensuite défini un projet pour 4 ans comportant 19 activités :

- développer les pratiques artistiques et culturelles hors temps scolaire

- transkid : problème de mobilité
- jeunes et environnement : développement durable
- mise en place d'un conseil cantonal jeunes
- accompagnement de lieux d'accueil
- médias jeunes
- accompagnement individuel jeunes
- manifestations festives avec et pour les jeunes
- accompagnement des saisonniers
- vie collégienne (par exemple action de prévention)
- accompagnement des parents dans leur fonction
- accompagnement des professionnels jeunesse
- formation Bafa
- bourse pour les jeunes
- loisirs éducatifs
- liens entre associations
- informer, écouter, orienter les jeunes
- accompagner les jeunes vers l'autonomie

La jeunesse vue par les participants

- futur incertain, confus
- besoin d'être conseillé, soutenu
- les jeunes devraient être encouragés à participer à différentes activités pour les aider dans leur développement personnel
- les jeunes = futur, avenir de la société
- enthousiasme, créativité, adaptabilité, flexibilité, diversité
- joie de vivre
- rôle très important dans la société
- confiance dans le pouvoir, l'implication des jeunes : rôle important dans le développement de la société
- les jeunes sont sympas, il faut faire des projets avec eux
- les jeunes sont désorientés, superficiels, pauvres.
- les jeunes doivent être aidés. Leur accorder beaucoup de confiance, les soutenir dans leur action.
- les jeunes c'est l'avenir
- un regard positif sur les jeunes
- la construction d'un avenir ne peut se faire qu'avec les jeunes
- un jeune doit avoir sa place, le considérer comme une personne
- les jeunes : une chance pour la Roumanie

Présentation de 3 projets

1/ Projet de conseil cantonal jeunes

Témoins : Mme Monique Gérard, conseillère communautaire, Mme Brigitte Joguet, présidente de l'AAB.

Participants : Roxana Stoenescu, Marius Grecu, Luminita Grecu, Adrian Tebeica, Véronique Da Silva.

Attentes des participants sur cette thématiques :

- comment stimuler l'implication des jeunes dans des activités ?
- comment créer ce type d'instances ? Quel type d'activités proposées ? Comment faire pour que l'instance soit pérenne dans le temps ?
- pourquoi créer ce type de structures ? Quelles sont vos motivations ? Quel est le mode d'organisation ?

Présentation du projet :

Les objectifs du conseil cantonal jeune :

- impliquer les jeunes dans la décision publique
- sensibiliser les jeunes à la vie publique
- accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté
- favoriser l'investissement des jeunes dans la vie locale
- permettre aux jeunes d'avoir une place, d'émettre des idées et d'être écoutés.

Les motivations des élus : les jeunes sont peu présents dans le comité de pilotage sur les politiques jeunesse. L'objectif est de les mobiliser sur les questions citoyennes via ce conseil cantonal.

Ce projet a été validé par le comité de pilotage fin 2010, validé ensuite par les élus de la communauté de communes. Des membres du comité de pilotage sont ensuite allés présenter ce projet dans chaque commune du territoire qui l'a validé.

C'est un projet qui part d'une initiative d'adultes. Aujourd'hui il faut mobiliser, intéresser les jeunes par ce projet.

A l'automne/hiver 2010, une réflexion a été menée au sein du comité de pilotage pour identifier ce que chacun veut faire via ce conseil cantonal jeunes. Tout le monde n'a pas la même représentation/vision, c'est donc important d'échanger sur ces représentations et de se donner des objectifs communs. Ce projet nécessite donc beaucoup de concertation, le comité de pilotage se réunit tous les deux mois.

Valérie, la coordinatrice jeunesse, a suivi une formation avec une association nationale sur la mise en place d'un conseil cantonal jeune. Cela a permis d'identifier les points de vigilance dans la mise en œuvre de ce projet afin de le pérenniser.

Exemple des questions posées au comité de pilotage lors de cette réflexion :

- pourquoi créer un conseil cantonal jeune ?
- qu'est ce qu'il ne doit pas être ?
- quelle finalité ?
- qui anime ?
- rôle de l'élu ?
- le conseil idéal ?
- les jeunes élus : quel territoire ? Combien ? Quel âge ?

Reste à définir par le comité de pilotage:

- le nombre de jeunes élus dans ce conseil cantonal, leur âge
- les modalités d'organisation des élections
- les modalités d'encadrement, d'animation de ce conseil, d'accompagnement des projets
- les modalités de décisions : qui décide des actions/des projets ?
- le montant du budget de fonctionnement ?

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Un travail en concertation pour aboutir à une vision commune du projet.
- Le souci d'une validation par les différents acteurs : comité de pilotage, communautés de communes, communes.
- Une volonté de donner la parole aux jeunes et de les impliquer dans la vie locale.
- Une volonté que les jeunes définissent et construisent leur projet.

Faiblesses :

- Difficultés à capter les jeunes
- Les jeunes du territoire ont des difficultés à poser un projet et à le suivre jusqu'au bout.

Opportunités :

- Une dynamique associative territoriale importante : 100 associations pour 4700 habitants dont une quarantaine pour les activités jeunesse.

Quelle expérience de ce type en Argès ?

Il existe un conseil des jeunes géré par l'inspection académique. Mais il n'est pas visible dans la vie locale.

Le conseil départemental d'Argès a essayé de mettre en place un conseil départemental des jeunes, mais l'expérience n'a pas fonctionné dans la durée. Deux raisons sont identifiées : un manque de soutien des élus départementaux pour cette initiative et un manque d'animation.

En Argès il n'existe que 17 associations jeunesse sur tout le département (sur le territoire de Beaufort, on en compte 40). En Roumanie, les projets en faveur de la jeunesse sont récents. Ils sont apparus en 2007 avec l'entrée dans l'Union européenne.

Une différence notable avec la France : en Roumanie on ne demande pas aux jeunes quelles activités ils souhaitent faire, quels projets ils souhaitent développer. On est dans une logique d'une offre d'activités envers les jeunes. En France, vous laissez beaucoup de place à la parole des jeunes, en Roumanie ce n'est pas le cas.

2/ L'action prévention sur la citoyenneté

Témoins : Sabrina Dubus, Conseillère Pédagogique d'Education, Fanny, Assistante d'éducation, Hanna, Lou (jeunes)

Participants : Olga Hutchinson, Florin Tecau, Cristina Tecau, Mathilde Tagand

Le projet :

- Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté : groupe au sein du collège pour mettre en place des actions de prévention à l'attention des jeunes, composé de professionnels de l'enseignement, de la jeunesse, du social, du médical.
- Tous les participants à ce comité sont invités pendant une semaine à suivre des formations (exemple : formation aux premiers secours, éducation affective et sexuelle, troubles de l'alimentation)

- Parmi les actions de citoyenneté :

Le Conseil général jeunes, en 2010, a monté un projet de sensibilisation à la situation du handicap : intervention de structures comme le Service d'Aide à l'Intégration Scolaire ou Handicap Altitude, explications de 3 handicaps (visuel, physique, mental) par des personnes handicapées, récolte de « bouchons d'amour » : 1 tonne de bouchons permettait de construire un fauteuil

Les élèves internes ont participé au nettoyage de la station dans une démarche de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Prise de conscience de l'impact de ce qu'on ne voit pas habituellement
- Changement du regard des autres sur les différences
- Les actions et formations sont adaptées aux âges
- Création d'une relation privilégiée entre les adultes et les enfants, complicité avec les jeunes
- Formation de futurs professionnels
- Découverte d'activités
- Assistance aux parents parfois défaillants
- Autonomie
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Accompagnement dans la durée

Faiblesses :

- Respect pour ce qui existait avant qu'on arrive
- Besoin de diplomatie car les gens peuvent se sentir accusés

Obstacles :

- Parfois absence de jeunes dans le comité car les réunions sont le soir : problèmes de transport et de disponibilités
- Certains sujets sont tabous car les parents peuvent se sentir attaqués dans leur rôle de parents. Certains problèmes sont masqués. Utilisation de données récoltées l'année précédente pour convaincre.

3/ La réflexion sur la manière de prendre en compte la jeunesse : Qu'est-ce qui caractérise le partenariat collège / ACA ?

Témoins : M Vigneau, Principal du collège et Valérie Geslin, coordinatrice jeunesse à l'AAB

Participants : Viorela Coanda, Ion Miu, Nicoleta Vasile, Akima Mahiouz

Présentation du projet :

L'expérience commence par une série de constats partagés :

- Une jeunesse sur un même territoire
- Deux structures ayant des valeurs communes (autonomisation du jeune, esprit de responsabilités, esprit critique, ouverture vers l'extérieur, respect de soi, des autres, de l'environnement) prennent en charge la jeunesse à des moments différents
- Présence de professionnels de la prise en charge de la jeunesse.

Volonté de mettre en place des actions éducatives communes.

Pour un accompagnement du jeune vers son épanouissement :

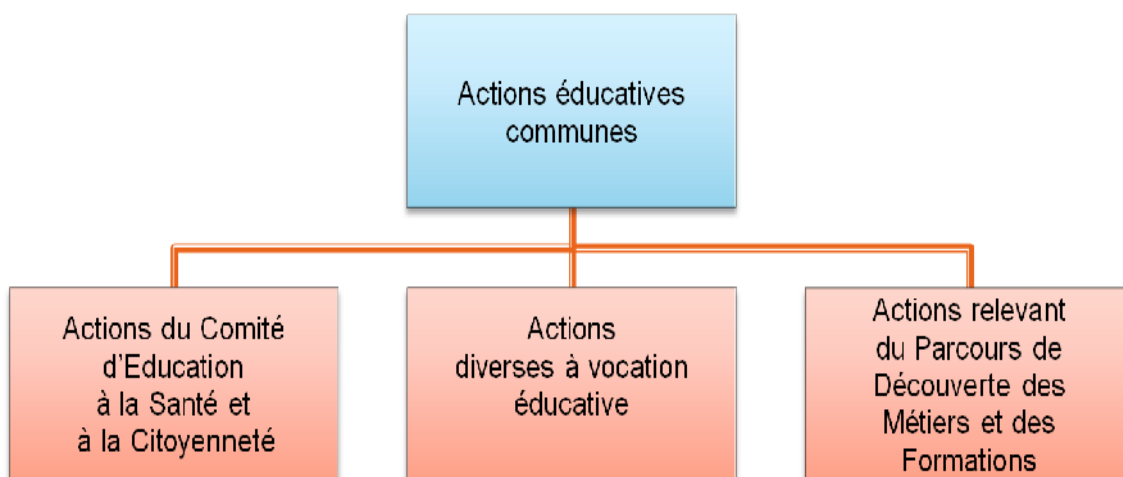
Le collège :

- Valorise les talents
- Aide les élève sà construire un projet personnel et à préparer une orientation
- Propose une offre éducative variée : options linguistiques, ouvertures sur le monde des métiers et sur l'entreprise, dispositifs favorisant le travail autonome.

L'Association d'Animation du Beaufortain, par sa Commission jeunesse:

- Accompagne les jeunes dans leurs projets individuels et collectifs et dans différents domaines (écoute, information, orientation, adaptation...)
- Développe des projets culturels, citoyens, de prévention

Schéma des actions communes :



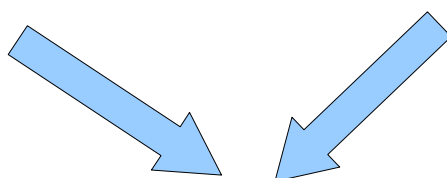
Les actions communes pour 2010-2011

- Actions du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
Exemple : prévention des conduites à risques
- Actions relevant du parcours de découverte des métiers et des formations
Exemple : rencontre avec des anciens collégiens
- Actions diverses à vocation éducative
Exemple : actions de sensibilisation à l'alimentation issue de l'agriculture biologique en approvisionnement local

Schéma du fonctionnement entre collège et AAB

Animatrice-Coordonnatrice
de la commission jeunesse,
Membre du CESC du collège

Prinicpal du collège
Administrateur de l'AAB



Formalisation du partenariat

Convention de partenariat

Article 1 : (...) Les partenaires cités mettent en commun des actions éducatives visant à une prise en charge commune des jeunes collégiens à des moments déterminés

Les conditions qui facilitent le partenariat sont :

- les orientations politiques nationales et locales
- l'impulsion donnée au niveau du collège et de l'association
- une vie temporelle compatible
- l'engagement des membre de la communauté éducative de l'établissement scolaire
- une taille optimale des structures
- la connaissance des prérogatives de chacun
- la structuration du partenariat
- la mutualisation des moyens

Analyse de l'expérience :

Forces :

- Un objectif commun entre collège et ACA défini dans une convention : mettre en place des actions pour accompagner le jeune vers son épanouissement.
- Etablir des constats et des valeurs communes pour le jeune : autonomie, responsabilité, esprit critique, ouverture vers l'extérieur, respect de soi, de l'autre et de l'environnement.
- Moyens complémentaires mis en œuvre :
 - Répartition cohérente du temps de travail (les jeunes sont au collège du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi où l'ACA les accueille, à l'exception des internes qui ont activités d'animation avec le collège le mercredi)
 - Des professionnels prennent en charge la jeunesse (professeurs, assistants d'éducation, élus et coordinateur jeunesse...).
- Finalité complémentaire des actions menées :
 - Objectifs du collège : valoriser les talents ; aide à la construction de projets personnels des jeunes et à l'orientation ; proposer des offres éducatives variées
 - Objectif de l'AAB : accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi jusqu'à 25 ans, de leurs projets individuels et collectifs dans différents domaines.
- Monter des actions éducatives communes :
 - Action du comité d'éducation et santé (intervention de la Gendarmerie, l'Association Pelican, de la Prévention routière sur ½ journée pour sensibiliser les jeunes)
 - Actions du parcours découverte des métiers et des formations (intervention d'anciens collégiens, jeunes actifs pour partager leur expérience)
 - Action formation (pour les enfants à partir de 12 ans)

Faiblesses :

- Les objectifs ne sont pas définis en même temps : le collège définit des projets sur 3 ans (fin en 2012) alors que l'AAB définit des projets sur 4 ans
- Difficile de mobiliser les professionnels sur de tels projets qui demandent une charge de travail supplémentaire

Points de vigilance pour pérenniser ce partenariat :

- Il faut une volonté politique constante à la fois de l'Etat, du Département de la Savoie et des élus du territoire de Beaufort
- Volonté nécessaire entre collège et ACA de travailler ensemble (le changement de personnel pourrait conduire à une cessation de ce partenariat)
- Nécessité de mutualiser les moyens (notamment pour les locaux)

Rôle de la CAF : Aider les familles en difficulté et aider les communes à mettre en place des actions en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Séance de travail sur les projets pédagogiques entre collèges et entre associations de Savoie et d'Argès

Association Youth and Future et ACA de la Combe de Savoie :

Projet de voyage en Roumanie de 5 jeunes filles d'environ 15 ans du territoire de la Combe de Savoie. Ce voyage pourrait se faire en lien avec l'association Youth and Future et les jeunes de cette association.

Collège des Frontailles et Ecole n°4 :

Projet Comenius 2012-2014 sur le thème de l'eau, ses usages, ses intérêts, ses limites et ses risques. Les autres partenaires évoqués en Suède et Ecosse n'ont pas encore été identifiés. L'école n°4 propose d'élargir la recherche de partenaires à la Lettonie, pays avec lesquels elle a des contacts. Dépôt du projet en février 2012.

Collège de Beaufort et Ecole n°1 :

Projet, porté par Mme Patuelle, professeur de français, d'échanges épistolaires sur la discrimination entre classes de 5ème.

Collège des Bauges et Ecole n°1 :

- Projet de partenariat, porté par Mme Volker, professeur de lettres, entre deux classes de 5ème : lectures, films, partages d'expériences
- Viorela Nicolae, psychologue à l'école n°1 souhaiterait un programme de motivation des élèves avec des concours de poésie sur l'interculturalité (France-Roumanie, ou minorités en Roumanie)
- Projet d'accompagnement éducatif, porté par Mme Vasseur, assistante d'éducation, sur le développement durable + projet Ethiopie/Niger
- Malgré le souhait de l'école n°1, le Collège des Bauges se trouvent dans l'incapacité de procéder à des échanges de classes. Ce sera peut-être un objectif futur.

Bilan de la visite d'étude et perspectives

Ce que les rencontres, ateliers et échanges vous ont apporté : ce qui vous a plu ou non ?

➤ Expression de la délégation roumaine

Association Youth and Future :

- « J'ai beaucoup appris. J'ai été impressionnée par les activités mises en place pour/et par les jeunes. Je suis déterminée à essayer de voir ce qui est possible d'implulser en Roumanie. »
- « Le projet avec l'ACA de la Combe de Savoie va être très enrichissant. J'ai beaucoup apprécié la formule en ateliers avec des experts et des animateurs. J'ai aussi remarqué que l'opinion des jeunes compte dans le déroulement d'un projet »
- Perspectives pour travailler en 2012 sur un projet dans le cadre du programme européen « Youth in Action ».

Conseil départemental d'Argès :

- Souhait de faire un échange entre les services communication des Conseil général et Conseil départemental.
- « Je suis contente de tout ce que j'ai appris sur les politiques jeunesse, et je suis impressionnée par ce qui se fait en Savoie ».
- Mise en place des projets, bonne impression sur les trois territoires partenaires.
- Bonne collaboration pour développer une politique cohérente pour la jeunesse entre associations, institutions et collectivités locales. Espoir d'une transposition en Roumanie dans les conseils pour l'emploi, les loisirs, l'environnement, les activités.

Ecole n°1 :

- « J'ai vu des modalités d'accompagnement des jeunes jusqu'à l'autonomie qui sont efficaces. En Roumanie, nous avons besoin de trouver un troisième moyen d'accompagnement des jeunes, en dehors des écoles et des parents d'élèves. Je suis également contente des projets pédagogiques qui se montent avec nos partenaires savoyards. »
- Insertion des jeunes dans la société, bénévolat des associations et des citoyens mis en avant.
- Formule « ateliers » qui permet le débat à transposer en Roumanie. Redondance des informations.
- Contacts avec différents professionnels appréciables.

Ecole n°4 :

- « J'ai appris au niveau professionnel, je me suis liée d'amitié avec des personnes. Tout cela me donne des idées pour mon travail. Cependant il y avait trop d'activités : il nous aurait fallu des moments de repos entre les temps de travail afin de digérer les informations. »

- « J'ai été impressionnée par le nombre d'associations par rapport à la Roumanie, où ce sont les professeurs qui s'occupent du temps extrascolaire. J'ai été impressionnée par les moyens mis en place par les associations et je félicite les personnes qui ont participé à des projets jeunes et leurs parents. J'ai bon espoir également pour le projet pédagogique avec le collège des Frontailles. »

➤ Expression de la délégation savoyarde

Association Les amis de Bauges :

- Une meilleure connaissance entraîne un travail en profondeur, sans tabou, même sur les limites ou les points négatifs. Remerciements pour avoir commencé la semaine sur le territoire des Bauges, ce qui a permis d'impliquer de nouveaux partenaires.

Collège du Châtelard :

- La formule des ateliers est à retenir, car elle facilite les échanges.

Collège du Beaufortain :

- « J'ai mieux compris le fonctionnement des politiques jeunesse en Roumanie. Je suis satisfait de voir qu'un professeur de lettres va prendre le relais sur le projet pédagogique. Avec l'école n°1 »

- La formule des ateliers est à retenir, même si pour l'instant la logique est descendante puisque ce sont les Français qui présentent ce qui se fait en Savoie.

Conseil général de la Savoie :

- Fait de revoir les partenaires roumains. Début des projets pédagogiques concrets. Formule des ateliers.

- Plaisir d'accueillir renouvelé. Remerciement pour tous avoir joué le jeu.

- Projet de coopération européenne avec le Conseil général de la Savoie : le retour de l'agence nationale française est très favorable.

DAREIC :

- Meilleure interconnaissance qui facilite les échanges.

- Mise en place de projets concrets d'échanges entre collèges.

Pays de Savoie solidaires :

- Dynamisme possible grâce à un travail conjoint entre le Département, les Communes, les équipes éducatives et du tissu associatif. Besoin d'enraciner les actions dans le territoire pour qu'elles durent.
- Besoin de moyens financiers mais surtout de moyens humains
- Une bonne connaissance entre les partenaires roumains et une meilleure connaissance entre les partenaires roumains et savoyards suscite un climat convivial qui facilite le travail.
- Travail qui s'inscrit pleinement dans la coopération décentralisée puisqu'il s'appuie sur les richesses du territoire.
- Cap des 15 ans de coopération. C'était un pari d'ouvrir le partenariat à la jeunesse. Très positif que l'on se retrouve sur des sujets et des préoccupations communes.
- Formule des ateliers appréciée